

## GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

Direction Capitainerie Sécurité Sûreté  
Capitainerie Ouest

### AVIS A NOS CLIENTS, PARTENAIRES ET USAGERS N°09/21 Bassins Ouest

Port de Bouc, le 10 février 2021

**Objet** : Circulation passerelles Môle 1 et Môle 2 LAVERA / Annule et remplace  
ACPU 04-21

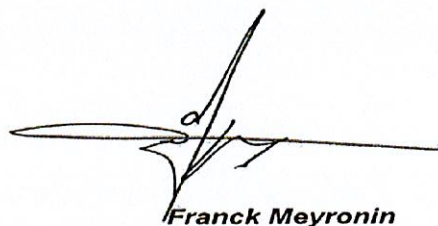
**Réf.** : FM/SG – Avis Usagers 09/21.doc

Une phase de travaux « test » pour le renforcement des passerelles doit débuter le jeudi 11 février 2021 pour environ 3 semaines, elle modifie les conditions d'emploi de la passerelle du Môle 1 de LAVERA :

- **Passerelles routières d'accès au Môle 1 :**
  - Circulation routière et piétonne impossible et dangereuse dans la zone de travaux.
  - La circulation piétonne doit se faire par la nouvelle passerelle provisoire.
  - Aucune dérogation pour la circulation d'engins d'intervention des services de secours même en cas d'incident sur le Môle.
- **Passerelles routières d'accès au Môle 2 (sans changement) :**
  - Circulation routière et piétonne en exploitation limitée à 3,5 t par passerelle.
  - Dérogation pour la circulation d'engins d'intervention des services de secours ne dépassant pas 26 t et uniquement en cas d'incident sur le Môle 2.
- Pour les appontements et piles des Môles 1 & 2 : pas de restriction en limite de charge par rapport aux caractéristiques initiales des ouvrages.

Ce nouvel Avis n'affecte pas l'ACPU 06-21 concernant l'exploitation des Môles.  
Toute nouvelle information vous sera transmise par Avis aux Clients, Partenaires et Usagers.

Le Chef du Département Capitainerie Ouest



**Franck Meyronin**